

L'ère du soupçon : missionnaires anglicans et fonctionnaires belges entre défiance et tensions (Ruanda, 1916-1940)

Anne Cornet

Citer ce document / Cite this document :

Cornet Anne. L'ère du soupçon : missionnaires anglicans et fonctionnaires belges entre défiance et tensions (Ruanda, 1916-1940). In: Outre-mers, tome 100, n°380-381,2013. Missions chrétiennes et pouvoir colonial. pp. 143-162;

doi : <https://doi.org/10.3406/outre.2013.5057>

https://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2013_num_100_380_5057

Fichier pdf généré le 17/01/2019

Résumé

Les mondes coloniaux n'étaient pas exempts de fractures et de tensions, y compris au sein de leur composante occidentale. Cet article scrute les relations tendues entre un jeune État mandataire (la Belgique) et une société missionnaire habituée à travailler dans des territoires administrés par l'Empire britannique (la Church Missionary Society), de la Première Guerre mondiale à l'aube de la Seconde Guerre mondiale dans le territoire du Ruanda. Après une brève mise en contexte, l'article présente l'historique de la présence anglicane au pays des mille collines, avant d'analyser les objets de tensions et de défiance explicites et sous-jacents entre la puissance administrante et la société religieuse. Il aborde ensuite les stratégies mutuellement mises en place pour mettre à distance, ou au contraire rapprocher les points de vue des uns et des autres, ainsi que l'incidence de facteurs contextuels et humains sur l'évolution du climat relationnel entre les autorités et les missionnaires.

Abstract

Far too little attention has been paid to the fact that the colonial worlds were not saved by divisions and tensions, even in their Western component. This article will focus on the tense relations between a new mandatory power (Belgium) and a missionary society been used to work in British imperial areas (the Church Missionary Society), from World War I to the eve of World War II, in the Rwandan territory. After setting the context, the article presents the history of the Church Missionary Society in the country of the thousand hills. Then, it examines the explicit or underlying subjects of tensions and of mistrust between the mandatory power and the religious society. It analyzes the various strategies to put remotely or at the opposite to get close the points of view on either side. It shows also the incidence of context and human factors on the relational climate between the authorities and the missionaries.

L'ère du soupçon : Missionnaires anglicans et fonctionnaires belges entre défiance et tensions (Ruanda, 1916-1940)

Anne CORNET*

Résumé

Les mondes coloniaux n'étaient pas exempts de fractures et de tensions, y compris au sein de leur composante occidentale. Cet article scrute les relations tendues entre un jeune État mandataire (la Belgique) et une société missionnaire habituée à travailler dans des territoires administrés par l'Empire britannique (la *Church Missionary Society*), de la Première Guerre mondiale à l'aube de la Seconde Guerre mondiale dans le territoire du Ruanda. Après une brève mise en contexte, l'article présente l'histoire de la présence anglicane au pays des mille collines, avant d'analyser les objets de tensions et de défiance explicites et sous-jacents entre la puissance administrante et la société religieuse. Il aborde ensuite les stratégies mutuellement mises en place pour mettre à distance, ou au contraire rapprocher les points de vue des uns et des autres, ainsi que l'incidence de facteurs contextuels et humains sur l'évolution du climat relationnel entre les autorités et les missionnaires.

Abstract

Far too little attention has been paid to the fact that the colonial worlds were not saved by divisions and tensions, even in their Western component. This article will focus on the tense relations between a new mandatory power (Belgium) and a missionary society been used to work in British imperial areas (the Church Missionary Society), from World War I to the eve of World War II, in the Rwandan territory. After setting the context, the article presents the history of the Church Missionary Society in the country of the thousand hills. Then, it examines the explicit or underlying subjects of tensions and of mistrust between the mandatory power and the religious society. It analyzes the various strategies to put remotely or at the opposite to get close the points of view on either side. It shows also the incidence of context and human factors on the relational climate between the authorities and the missionaries.

* Chef de travaux au Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique), membre associé de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer (Bruxelles).

L'historien Jean-Luc Vellut a remis en cause « la thèse d'une cohérence globale, religieuse et sociale, du bloc colonial, qui a été avancée par Jean et John Comaroff, *Of Revelation and Revolution, 1991-1997* », entre les missions et les différents États coloniaux¹. Son évocation d'« une succession d'alliances et de tensions ou aussi d'éloignement et d'ignorance » semble confirmée dans le domaine sanitaire, dans le Rwanda de l'entre-deux-guerres, toutes composantes de la société coloniale confondues². Mais quels étaient les facteurs déterminants dans ces jeux d'alliances et d'oppositions, de méfiance et d'opportunisme, de méconnaissance et d'expériences ? Faut-il les lire en termes globaux ou individuels, institutionnels ou contextuels ?

Pour tenter de répondre à ces questions, cet article scrutera les relations entre, d'une part, des autorités belges peu habituées à un contrôle international et, d'autre part, une société britannique, la Church Missionary Society (CMS), pour laquelle le développement d'un travail apostolique et caritatif dans des territoires non administrés par le Royaume-Uni était également une nouveauté. Dans cette configuration inédite pour chacun des deux acteurs, surgirent des variations incessantes de tensions et d'accalmies, dont les motifs déclarés ou sous-jacents furent multiples et changeants, face auxquelles les uns et les autres déployèrent des stratégies plus ou moins efficaces. Pour les analyser, nous avons eu recours à de multiples sources et travaux, au premier rang desquels les archives de l'État mandataire belge et celles de la Church Missionary Society³.

Mais avant de développer notre analyse, il est important de signaler que le travail missionnaire de la CMS au Rwanda s'inscrivait dans un contexte particulier. En effet, le mandat d'administrer une partie de l'ex-Afrique orientale allemande (le Ruanda-Urundi) venait d'être attribué par le Conseil de la Société des Nations à la Belgique, qui devait rendre des comptes chaque année à la Commission permanente des mandats. Le Traité de Versailles imposait par ailleurs que les missions confisquées aux vaincus soient confiées à des sociétés de même confession. Or, le Ruanda avait compté plusieurs stations missionnaires appartenant à une société luthérienne allemande, l'*Evangelische*

1. Jean-Luc Vellut, « Introduction », in Jean-Luc Vellut (dir.), *Simon Kimbangu. 1921 : de la prédication à la déportation. Les sources*, vol. 1, Fonds missionnaires protestants, Bruxelles, Arsom, 2010, p. 20. Pour une analyse de toutes les composantes coloniales du Rwanda, voir Anne Cornet, *Politiques de santé et contrôle social au Rwanda (1920-1940)*, Paris, Karthala, 2011.

2. Jean-Luc Vellut, « Introduction », *op. cit.*, p. 20.

3. Nous avons notamment consulté les rapports de la Commission des mandats (Genève), les archives des services de la santé publique et de l'administration mandataire belge (archives africaines ou AA, Bruxelles), les Rapports annuels publiés du ministre des Colonies au Parlement belge, les archives de la CMS (Londres et Birmingham) (ou ACMS), celles des Pères Blancs et des Sœurs Blanches (Rome), ainsi que les archives de la Société belge de missions protestantes au Congo (SBMPC, Bruxelles) et les revues de la CMS et de la SBMPC.

Missionsgesellschaft für Deutsch-Ostafrika. La Belgique de l'époque, terre de tradition plutôt catholique, ne comptait qu'une seule structure missionnaire protestante, la Société belge de missions protestantes au Congo. À la demande du roi et du ministre des Colonies, cette petite société réorganisa les missions réformées dans cette partie de l'ex-Afrique orientale allemande. Cette prise en charge était essentielle pour les autorités métropolitaines qui, à défaut d'un accord de la SBMPC auraient été contraintes d'ouvrir le Ruanda-Urundi à des missions étrangères, ce qu'elles envisageaient avec beaucoup de réticence. Contre une subvention récurrente, la société missionnaire s'engagea à reprendre les anciennes stations allemandes, à y envoyer du personnel et à trouver une autre société réformée pour le faire si ses moyens s'avéraient insuffisants.

En réalité, le Rwanda de l'entre-deux-guerres comptait surtout un grand nombre de sociétés missionnaires catholiques : Pères Blancs, Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, Dames Bernardines d'Audenaerde, Franciscaines pénitentes d'Opbrakel, Frères de la Charité de Gand. Mais plusieurs sociétés protestantes souhaitaient s'y implanter, à commencer par les Adventistes du Septième Jour, introduits par un ex-militaire belge, et la Church Missionary Society.

Or, la Belgique privilégiait la collaboration avec les missions catholiques. Les relations entre ces dernières et les autorités coloniales se fondaient sur plusieurs conventions, dont celle conclue entre le Saint-Siège et l'État Indépendant du Congo en mai 1906, concédant des terres aux missions catholiques, dénommées « missions nationales », en échange de l'installation d'écoles pour Congolais. Cette convention, annexée à la Charte coloniale de 1908, demeura une référence sur le plan scolaire jusqu'à la seconde moitié des années 1920⁴. Par « missions nationales », l'État belge entendait « les sociétés de missions sans distinction de cultes qui ont leur siège en Belgique, qui sont dirigées par des Belges et qui comptent un certain nombre de Belges parmi leurs missionnaires »⁵. Le droit colonial belge leur accordait des subventions et des concessions de terre. Au milieu des années 1920, le modèle fut élargi à des sociétés missionnaires réformées, à condition qu'elles soient belges ou emploient une majorité de missionnaires de nationalité belge. Théoriquement, ce concordat ne s'appliquait pas au Ruanda-Urundi, mais l'attitude favorable des autorités mandataires s'inscrivait néanmoins dans la ligne de conduite en vigueur au Congo⁶.

4. François Bontinck, « La genèse de la Convention entre le Saint-Siège et l'État Indépendant du Congo », *Revue africaine de théologie*, VIII, n° 16, octobre 1984, p. 197.

5. *Novelles. Corpus Juris Belgici. Droit colonial*, t. II, Bruxelles, 1936, p. 579. Les colonies portugaises avaient également créé ce type de distinction entre les missions catholiques portugaises et les missions étrangères.

6. William Hailey, *An African Survey. A Study of Problems arising in Africa South of the Sahara*, Londres, 1938, p. 1275.

Ce statut en vigueur au Congo belge joua un rôle non négligeable dans les relations entre la CMS et l'État mandataire au Rwanda.

Mais quelle était cette société missionnaire, et quelle fut son histoire au Rwanda ? Créée en 1799 par un petit groupe d'ecclésiastiques et de laïcs influents, la CMS implanta de nombreuses missions à travers le monde jusqu'à la déflagration de 1914. À l'aube de la Première Guerre mondiale, la société, devenue une importante machine missionnaire aux ramifications internationales, était active dans de nombreuses régions du monde : Afrique, Asie, Australie, Nouvelle-Zélande, îles de l'Océan Indien, Amérique du Nord, Amérique du Sud britannique et Antilles, Proche et Moyen-Orient.

En Afrique, la CMS privilégiait la logique d'un travail missionnaire organisé en maillons successifs, permettant de réunir des régions très éloignées. C'est ainsi qu'elle s'efforça d'élaborer une double chaîne de stations, dans l'axe est-ouest, de Mombasa jusqu'à la Sierra Leone, en passant par le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda et l'actuelle République démocratique du Congo, et dans l'axe nord-sud, du Caire au Sud Soudan. Elle visait en priorité les esclaves libérés, les travailleurs immigrés déracinés et les populations des pays musulmans, ainsi que les populations qui n'avaient pas ou très peu été en contact avec le christianisme. Pour toucher ces populations, la CMS développait tout particulièrement des missions médicales.

1. Introduction d'une société missionnaire britannique dans un territoire sous mandat belge

L'idée de fonder une mission anglicane au Rwanda émergea durant la Grande Guerre. Lors d'un séjour à l'hôpital anglican de Mengo, devenu base hospitalière de la section ougandaise des forces armées d'Afrique de l'Est, deux jeunes médecins de Cambridge, Sharp et Smith, obtinrent l'autorisation du gouvernement britannique de se rendre au Rwanda. Ils voyagèrent pendant trois semaines dans la région septentrionale et furent séduits par ce pays, dans lequel ils virent un champ missionnaire exceptionnel : « *a people of one language, numbering at least 3 1/2 million, with no protestant mission* », bref une sorte de Far West de l'évangélisation ⁷. En outre, la région présentait l'avantage d'un climat peu débilitant et peu propice aux maladies tropicales pour les missionnaires européens.

De retour en Angleterre en 1919, ces soldats démobilisés s'efforcèrent de convaincre la CMS de financer la fondation d'une nouvelle mission dans une région pourtant non administrée par les Britanniques. Leurs démarches furent facilitées par le fait que le père de l'un d'eux était une figure mythique de l'*Evangelical Peerage*, qui

7. Lettre de Stanley Smith, 23 novembre 1920, *Ruanda Notes* (ACMS).

avait suscité un mouvement missionnaire d'envergure dans les milieux universitaires anglais à la fin du XIX^e siècle⁸. En février 1920, la société approuva officiellement le démarrage d'un travail pionnier dans le sud-ouest de l'Ouganda et le Ruanda, sous réserve du consentement des autorités belges et de la collecte de fonds spécifiques. Un groupe de soutien fut mis sur pied en Angleterre à l'initiative de Sharp et Smith, sous le nom *The Friends of Ruanda*.

Mais le gouvernement belge refusa aux jeunes missionnaires l'autorisation de pénétrer dans les territoires placés sous son mandat. Malgré le déplacement en Belgique de représentants de la *Ruanda General and Medical Mission* en 1920, au cours duquel ceux-ci semblaient avoir reçu un accord verbal, l'autorisation écrite ne fut pas obtenue. Smith déclara même : « *the attitude of the Belgian Government has been increasingly hostile to all British interests entering Ruanda* »⁹. En attendant, les deux jeunes médecins furent affectés en Ouganda, où le travail auprès de populations rwandophones leur permettrait de se familiariser avec le kinyarwanda.

En 1922, la Belgique fut contrainte de céder la région orientale du territoire sous mandat, le Gisaka. Les autorités britanniques autorisèrent la CMS à s'établir dans ce qu'elles appelèrent désormais le *New British Ruanda*, et mirent à sa disposition un terrain dans la capitale du nouveau district, Rukira¹⁰. L'État britannique associa en outre la CMS à l'activité sanitaire officielle, les deux jeunes médecins travaillant à temps partiel pour les autorités coloniales britanniques comme « *government medical officers* ».

En octobre 1923, les Britanniques renoncèrent à leur projet ferroviaire du Cap au Caire et la région orientale du Rwanda fut rétrocédée à la Belgique, ce qui permettait de ne pas démembrement le royaume *nyiginya*. Les autorités belges tolérèrent la présence des missionnaires anglicans déjà établis dans le Gisaka, tout en imposant le *statu quo* : pas de reconnaissance officielle – et donc pas de subventions –, pas de possibilité d'ouvrir de nouveaux postes missionnaires dans le pays. De leur propre aveu, elles espéraient de la sorte décourager les initiatives anglicanes au Ruanda.

Les missionnaires multiplièrent vainement les démarches visant à élargir le champ de leurs activités et à faciliter leur travail dans le

8. David Bebbington, *Evangelization in Modern Britain. A History from the 1730s to the 1980s*, Boston, Allen & Unwin, 1989, p. 12.

9. Annual Letter d'Algernon Stanley Smith, reçue à Londres en janvier 1922 (ACMS, G3 AL 1917-1934 SM-WA).

10. Sur les relations entre la CMS et les autorités belges et britanniques de l'époque, voir H. H. Osborn, *Fire in the Hills*, East Sussex, Highlands Books, 1991, p. 45-47 ; Algernon Stanley Smith et Leonard Sharp, *Ruanda's Redemption. An Account of the Origin and early pioneer Efforts of the Ruanda Medical Mission and an Appeal for the immediate Evangelisation of perhaps the largest remaining unevangelised Area in Central Africa*, Londres, 3^e ed., 1931, p. 59 ; Algernon Stanley Smith, « The Story of the Ruanda Mission », *The East and West Review*, IV, n^o 2, avril 1938, p. 151-153.

territoire sous mandat belge. En 1923, Smith rencontra le résident du Ruanda Georges Morteahan. Celui-ci donna une autorisation verbale à la poursuite du travail entamé dans l'est et déclara qu'il n'y avait pas d'objection à ce qu'il soit étendu au reste du pays. Son remplaçant, Octave Coubeau, se montra moins ouvert. De manière générale, les autorités affichaient au mieux de la sympathie, le plus souvent une politesse de convenance, mais opposaient unanimement un barrage à l'extension de l'œuvre anglicane.

En 1925, le missionnaire Geoffrey Holmes se présenta à Kigali pour y annoncer le motif officiel de son séjour : inspecter à bicyclette les sites investis par les premiers missionnaires anglicans durant l'intermède britannique. Reçu amicalement, selon ses propres dires, il se vit signifier « *a limited number of days to look round our few scattered churches that had been started by Dr. Sharp and Dr. Smith in Eastern Ruanda, before having to be out of the country* »¹¹. En réalité, il s'appliqua à choisir un nouveau site qui fut approuvé par les autorités de la CMS, et il vécut ce voyage comme un « *commando raid* »¹². Le ministère des Colonies ne semblait cependant pas dupe. Son responsable des territoires du Ruanda-Urundi relève des « éléments [qui] semblent indiquer que la CMS compte s'installer d'une façon définitive dans la partie du Ruanda qu'elle évangélise actuellement. Or nous comptons bien que cette installation ne serait que provisoire »¹³. Il est vrai que lors d'un séjour à Bruxelles en automne 1925, un représentant de la CMS avait obtenu la promesse d'une approbation écrite du site de Gahini.

Mais en septembre 1926, les fonctionnaires locaux n'avaient toujours pas reçu de Bruxelles cette confirmation¹⁴. Les représentants de la CMS s'étaient pourtant efforcés d'obtenir l'approbation du commissaire royal Pierre Ryckmans, qui les avait reçus à Usumbura en juin 1926, puis une seconde fois en août en tant que gouverneur provincial par intérim. Malgré un accueil courtois, l'autorisation définitive ne tombait pas, Bruxelles faisant traîner les choses. À défaut de sanction écrite, le gouverneur donna oralement son accord pour l'ouverture de nouvelles succursales, avant de faire volte-face un mois plus tard, et de communiquer officiellement le refus du gouvernement pour toute installation hors de la zone de Gahini¹⁵. Les missionnaires

11. « The Rev. Geoffrey Holmes is back at his old station », *Ruanda Notes*, n° 45, juillet 1933, p. 19.

12. Selon l'expression d'Algernon Stanley Smith, *Road to Revival. The Story of the Ruanda Mission*, Londres, 1946, p. 26. Joe Church raconta de manière pittoresque les souvenirs de ce voyage confiés par Holmes : John Edward Church, *Quest for the Highest*, Exeter, Paternoster, 1981.

13. Note du chef de service du Ruanda-Urundi à la 7e DG du Ministère, 4 janvier 1926 (AA, Bruxelles, M 634).

14. « Lettre from Dr. A. C. Stanley Smith », *Ruanda Notes*, n° 18, novembre 1926, p. 21.

15. Sur les relations entre les missionnaires anglicans et Pierre Ryckmans, voir « Letter from Capt. G. Holmes », *Ruanda Notes*, n° 18, novembre 1926, p. 20 ; Algernon Stanley Smith, *Road to Revival...*, *op. cit.*, p. 28.

multiplièrent alors leurs démarches auprès de « *every grade of government official* »¹⁶.

La situation finit par se débloquer en octobre, les autorités belges autorisant officiellement la CMS à établir une mission à Gahini, à condition que les activités se limitent au volet médical, s'effectuent dans une zone déterminée (le Gisaka), et que les missionnaires soient européens. L'autorisation n'était en outre valable qu'aussi longtemps que la société missionnaire protestante belge se trouverait dans l'incapacité d'assurer ce travail elle-même. Les missionnaires observèrent avec soulagement une amélioration de l'attitude des autorités administratives locales à leur égard. Ainsi, dans la région de Gatsibu, l'administrateur promit d'aider les missionnaires à établir des chapelles-écoles dans son district. Un site fut effectivement attribué dans cette zone à la fin de l'année 1926, auquel un catéchiste, puis un infirmier, furent aussitôt affectés.

Mais le climat entre les missionnaires anglicans et l'État continua de se montrer changeant. En 1929, la personnalité civile fut accordée à la CMS par l'arrêté royal du 24 septembre, ce statut assurant en principe des droits équivalents à ceux des missions établies au Congo belge¹⁷. Ce changement institutionnel, a priori de bon augure, n'ouvrit cependant guère de possibilités de développement missionnaire. Les demandes introduites auprès des autorités belges en 1930 furent refusées à plusieurs reprises avant d'aboutir en 1932 pour deux postes, qui allaient être les derniers au Ruanda jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les dossiers concernant les succursales tenues par des auxiliaires africains continuaient d'être contrés de manière systématique, ce qui poussa les missionnaires à adresser un mémorandum à Bruxelles et à agiter la menace du dépôt d'un appel à la Commission permanente des mandats. Ces pressions améliorèrent temporairement la situation jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

2. Objets de tensions, de litiges ou de défiance entre autorités politiques et société missionnaire

Dans chaque camp, il existait donc des motifs de défiance, voire de discorde, exprimés plus ou moins explicitement. L'État était irrité par le peu de considération dont la CMS semblait faire preuve envers l'autorité belge, en recourant à des procédés clandestins pour pénétrer dans le Ruanda, en jetant l'administration en pâture à la presse internationale par la mise en avant d'une crise alimentaire meurtrière, ou encore par la transgression de la législation sur l'art de guérir. La CMS,

16. Algernon Stanley Smith et Leonard Ernest Sharp, *Ruanda's Redemption...*, *op. cit.*, p. 59.

17. *Bulletin Officiel du Ruanda-Urundi*, 15 novembre 1929, p. 523.

quant à elle, piaffait face aux entraves dressées contre son expansion dans le pays et face au favoritisme dont bénéficiaient à ses yeux les missions catholiques.

Pour l'État mandataire, plusieurs facteurs jouèrent tout au long de l'entre-deux-guerres, certains portés sur la place publique, d'autres demeurant plus larvés. Le premier concernait la manière dont les missionnaires anglicans s'étaient introduits au Ruanda. En effet, les médecins démobilisés venus évaluer les potentialités missionnaires du pays en 1917 s'y étaient rendus incognito, « sans autorisation des autorités belges » qui occupaient pourtant la région après la campagne de l'Est africain ; celles-ci étaient dès lors « convaincues qu'ils s[']étaient livrés à une enquête sur la manière dont les Belges trait[ai]ent les indigènes »¹⁸. Dans les années 1920 encore, les missionnaires britanniques vivant au Ruanda rapportaient que, « *from the Government point of view, the Mission had come in by the back door* »¹⁹.

Un autre facteur envenima les relations entre la CMS et les autorités belges. En 1928-1929, une famine meurtrière toucha la région rétrocédée à la Belgique par l'Angleterre. Le fait que la première information sur cette crise alimentaire provienne d'un missionnaire britannique suscita les pires frayeurs et fit remonter à la surface de vieilles rancœurs²⁰. Le médecin anglican John Edward Church avait en effet lancé en mars 1929 un appel de fonds pour les affamés dans un journal ougandais, appel que relaya et amplifia en avril le *Times* de Londres, et qui fut ensuite répercuté dans la presse internationale²¹. Les autorités belges y virent, dans la lignée des accusations portées jadis par d'autres missionnaires britanniques contre l'État Indépendant du Congo, une critique déguisée de leur politique de lutte contre la famine et la dénonciation de leur impuissance. Church regretta l'impact désastreux de cette médiatisation sur les relations de la CMS avec les autorités belges : « *days of misunderstanding followed for us* »²². Il fallut des mois de démarches de la société anglicane et de ses alliés protestants en Belgique pour éclaircir le malentendu. Au bout du compte, le médecin reçut les remerciements du Premier Ministre et du ministre des Affaires étrangères belges pour le travail gigantesque réalisé auprès des affamés dans l'est du Ruanda²³.

Un dernier élément irrita fortement les autorités belges. En effet, la législation en cours dans les territoires du Ruanda-Urundi réservait

18. Note de service, janvier 1921 (AA, Bruxelles, M 639).

19. Algernon Stanley Smith, *Road to Revival*, *op. cit.*, p. 28.

20. Anne Cornet, *Histoire d'une famine : Rwanda, 1927-1930*, Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire de l'Afrique, (collection Enquêtes et documents d'histoire africaine, 13), 1996.

21. Church relate lui-même les péripéties de son appel dans la presse anglophone : John Edward Church, *Quest for the Highest*, *op. cit.*, p. 51-54.

22. « Dr. Church's Letter », in *Ruanda Notes*, n° 31, janvier 1930, p. 18.

23. Katharine Makower, *The Coming of the Rain. The Life of Dr Joe Church. A Personal Account of Revival in Ruanda*, Carlisle, Paternoster Press, 1999, p. 88.

l'exercice de l'art de guérir aux personnes munies d'un diplôme belge ou équivalent. Les actes médicaux techniques, tels que les injections, ne pouvaient être effectués par des Africains en l'absence d'un Européen. Ces Africains devaient avoir suivi une formation dans un organisme agréé, ce qui les obligeait à fréquenter un établissement dirigé par une congrégation catholique, les Frères de la Charité de Gand. Or, en 1931, le Dr Church mit au point une politique missionnaire originale privilégiant le travail d'infirmiers catéchistes dans des succursales plutôt qu'en hôpital. Il confia de petits dispensaires ruraux à des Africains initiés par lui ou par des établissements anglicans d'Afrique orientale britannique à des rudiments de médecine, sans supervision quotidienne par un Européen.

Très vite, des fonctionnaires territoriaux en informèrent leur hiérarchie, demandant

« si un catéchiste indigène ou un “infirmier” indigène, non muni de diplômes reconnus par notre Gouvernement peut aller sur les collines du territoire faire des injections antipianiques ou autres, distribuer des médicaments, en un mot faire profession de l'art de guérir. En effet, la plupart des catéchistes de la CMS de Gahine agissent de la sorte. Je comprends qu'ils fassent ainsi quand ils sont accompagnés du Dr Church, mais pouvons-nous légalement l'admettre de noirs ou d'européens non munis de diplômes légaux, isolés ? »²⁴

La réponse ne se fit pas attendre :

« Je vous prie de faire savoir au docteur Church de Gahine qu'il lui est interdit d'autoriser des personnes autres que les agents sanitaires diplômés ou des infirmiers et assistants médicaux indigènes diplômés à faire profession de l'art de guérir... »²⁵

La mission anglicane fut informée en termes courtois de l'interdiction de recourir à des aides-soignants catéchistes isolés sur les collines²⁶. Les médecins anglicans se virent dès lors contraints de restreindre la liberté d'action de leur personnel sanitaire africain dans leurs succursales. Le Dr Church obtint, tout en cherchant une solution concertée avec les autorités belges²⁷. Mais dans leurs revues de propagande, les missionnaires anglicans exprimèrent ouvertement leur agacement face au fait que « *the Government makes a fuss about anyone not holding the Belgian certificate giving injections, so that can only be done directly under the hospital* »²⁸.

24. Verhulst, agent territorial, au résident du Ruanda, 7 octobre 1931 (AA, Bruxelles, RWA 536 n° 7).

25. Lettre du gouverneur du Ruanda-Urundi au résident du Ruanda, Usumbura, 27 octobre 1931 (AA, Bruxelles, RWA 536 n° 7).

26. Lettre du résident-adjoint Simon au Dr Church à Gahini, Kigali, le 26 novembre 1931 (AA, Bruxelles, RWA 536 n° 7).

27. Lettre du Dr Church au médecin provincial, Gahini, 26 décembre 1931 (AA, Bruxelles, RWA 536 n° 7).

28. « Leaves from Miss Skipper's Diary », in *Ruanda Notes*, n° 45, juillet 1933, p. 22.

Du côté de la société anglicane, on vivait très mal les lenteurs administratives et les multiples freins à l'implantation de nouvelles stations, même si on ne l'exprimait pas ouvertement. Ces lenteurs amenaient cependant les missionnaires à conclure que « *the Belgian Government is anti-Protestant* »²⁹. Un épisode éclaire particulièrement les tensions entre la CMS et l'État au sujet de l'octroi de sites. Début avril 1926, un responsable anglican adressa au résident du Ruanda une demande de concession pour la fondation d'un dispensaire. La réponse tardant à arriver, fin juillet, deux missionnaires demandèrent un entretien avec le résident à Kigali, avertirent le commissaire royal de leur démarche et sollicitèrent un rendez-vous au gouvernorat à Usumbura³⁰. Le résident déclara n'avoir reçu le dossier qu'à la mi-juillet et réclama des documents administratifs complémentaires. Profitant de ce délai, les autorités s'empressèrent d'établir un poste sanitaire officiel à l'endroit choisi par la CMS, et communiquèrent leur refus de concession en l'étayant par des motifs qui cachaient mal une certaine mauvaise foi :

« Il est difficile de donner suite à votre demande concernant le terrain d'un hectare au poste de Gatsibu. [...] Comme vous n'avez pas su venir sur les lieux en temps opportun pour procéder à l'enquête de disponibilité de terrain, l'État a créé lui-même un poste médical à Gatsibu sous la direction d'un médecin. »³¹

La multiplication de freins administratifs poussait les Anglicans à considérer que les « *Government regulations are getting steadily more unfavourable to us* »³². En effet, avant d'établir un nouveau poste, il fallait obtenir l'accord du chef local. Les missionnaires se plaignaient du manque de soutien de l'administration lorsqu'ils se trouvaient confrontés au refus des autorités africaines de leur accorder un site pour une succursale :

« *the government upheld them in their opposition, on the ground that the whole land belonged to them personally [...] the government have decided to back up the chiefs in their claim to the right of refusing the Protestants permission to build in territories where they rule.* »³³

Les missionnaires anglicans étaient convaincus que le gouvernement avait les moyens de contraindre les chefs rwandais, mais se refusait à le

29. Geoffrey Holmes, « Heathenism in Gahini, and famine », in *Ruanda Notes*, n° 25, juillet 1928, p. 12.

30. Lettre de Smith au commissaire royal, Kabale-Kigezi, 25 juillet 1926 (AA, Bruxelles, RWA 536 n° 7).

31. Lettre de l'administrateur territorial Stoffin au pasteur Jackson à Gahini, Gatsibu, 9 août 1929 (AA, Bruxelles, RWA 535 n° 3).

32. « Dr Stanley Smith tells of God's Blessing at Kigeme », *Ruanda Notes*, n° 51, janvier 1935, p. 33.

33. « Dr. Stanley Smith's letter », *Ruanda Notes*, n° 47, janvier 1934, p. 10 ; « Statement by Dr. AC. Stanley Smith », *Ruanda Notes*, n° 47, janvier 1934, p. 11.

faire pour les missions étrangères. Ils interprétaient la réserve adoptée par les chefs africains comme l'expression de la crainte que « *any show of friendliness towards us, in asking us to come to their villages, might be construed into having a political meaning* »³⁴.

Suite à la multiplication des refus d'octroi de concessions, la CMS fut contrainte de se rabattre sur des endroits moins pratiques, car souvent étroits et escarpés, au point que, de l'aveu des missionnaires, il était impossible d'y trouver un endroit plat suffisamment étendu pour y installer un terrain de football, ou encore sur des régions relativement peu peuplées, et éloignées des réseaux de communication, à en croire le Conseil colonial appelé à examiner les projets de décret de cession de terres³⁵.

Plus largement, les Anglicans pestaient contre le favoritisme dont jouissaient à leurs yeux les missions catholiques dans divers domaines. Tout d'abord, le statut de missions nationales était pour ainsi dire réservé aux congrégations catholiques (même si les Pères Blancs et les Sœurs Blanches étaient en réalité des congrégations françaises), alors que le concordat conclu avec le Vatican ne s'appliquait pas au Ruanda-Urundi, et qu'il n'y avait théoriquement pas lieu de distinguer les missions « nationales » des missions étrangères.

Par ailleurs, la réglementation sur l'octroi de concessions protégeait les sociétés catholiques. En effet, toute nouvelle demande de terres devait respecter des distances précises entre le site choisi et les missions d'autres confessions déjà implantées. Or les missions catholiques, arrivées au début du siècle, s'étaient développées dans de très nombreuses régions et y avaient déployé des réseaux de succursales. Cela limitait fortement les choix des missions étrangères. Les Anglicans attribuaient dès lors les refus d'octroi de nouveaux sites à la pression des missions catholiques sur les autorités belges.

Enfin, seuls les assistants médicaux diplômés de l'école de l'État (dirigée par les Frères de la Charité, une congrégation catholique) et formés auparavant dans les écoles des Pères Blancs pouvaient exercer l'art de guérir sans supervision européenne. Cela restreignait automatiquement la possibilité pour la mission anglicane d'employer des auxiliaires sanitaires africains appartenant à son courant confessionnel.

3. Motifs sous-jacents des tensions entre l'État et la CMS

La méfiance réciproque de la CMS et des autorités belges s'explique par différents facteurs. Pour l'État mandataire, le principal facteur était politique. La défiance des autorités belges reposait sur un substrat

34. « Dr. Stanley Smith's letter », *Ruanda Notes*, n° 20, avril 1927, p. 20.

35. « Rapport du Conseil Colonial sur le projet de décret approuvant la cession gratuite à la "Ruanda General and Medical Mission" d'un terrain de 80 ha 19 a, situé à Gahini (Ruanda) », *Bulletin Officiel du Congo Belge*, 1933, Deuxième partie, p. 10-13.

implicite, que la CMS interprétait comme le fait « *that suspicions still existed in the Belgian hierarchy that the Mission's work represented a political infiltration* »³⁶. En effet, tous les missionnaires anglicans du Ruanda étaient anglais. Plusieurs avaient fait partie des troupes britanniques en Afrique de l'Est durant la Première Guerre mondiale. Leurs missions rwandaises étaient intégrées dans l'organisation ecclésiastique de l'Église d'Angleterre en Afrique de l'Est. Or les Britanniques avaient mauvaise presse dans les milieux coloniaux belges depuis la campagne anti-congolaise qui avait dénoncé les abus commis dans l'État Indépendant du Congo. Et, pour le malheur de la société anglicane, cette campagne, lancée par le consul britannique Roger Casement, avait été relayée par de nombreux missionnaires anglo-saxons³⁷. L'Angleterre avait en outre refusé pendant près de cinq ans de reconnaître l'annexion du Congo par l'État belge. Son rôle lors de la négociation du Traité de Versailles avait encore alourdi la balance : en effet, les cinq grandes puissances s'étaient réparti l'ensemble des anciennes colonies germaniques, l'Angleterre s'attribuant le Ruanda-Urundi, pourtant occupé par les troupes coloniales belges pendant la Grande Guerre. Suite aux vives protestations de la Belgique, le Ruanda-Urundi lui fut confié, mais amputé d'une bande de terre d'environ trente kilomètres de large sur cent de long, le Gisaka, que les Britanniques refusaient de céder en raison d'un projet de construction de chemin de fer transafricain³⁸. En mars 1922, le Gisaka fut rétrocédé à la Belgique, mais la méfiance envers les Britanniques et l'organisation internationale établie à Genève persista tout au long de l'entre-deux-guerres dans le chef des autorités coloniales belges.

Cette défiance s'étendait à tous les ressortissants britanniques, spécialement aux missionnaires, toujours soupçonnés de rechercher les abus ou manquements de l'État belge dans ses territoires d'Afrique centrale. Les Anglicans présents au Ruanda étaient très conscients de ces difficultés, relevant la méfiance de l'administration belge à l'égard d'une quelconque influence britannique (« *mistrust of British influence and intentions* »)³⁹. Par ailleurs, la Belgique craignait que ces missionnaires ne recourent à l'intervention de la Commission Permanente des mandats, ce dont leur société menaçait effectivement les autorités coloniales au milieu des années 1930.

Pour les Anglicans, le facteur prépondérant était idéologique. Ils étaient convaincus de la prévention favorable de l'administration envers les missions catholiques. Or, si la CMS dans son ensemble était ouverte

36. H. H. Osborn, *Fire in the Hills*, op. cit., p. 50.

37. Jean-Luc Vellut et Daniel Vangroenweghe (eds), *Le rapport Casement*, Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire de l'Afrique, 1985, p. VI.

38. Octave Louwers, *La campagne africaine de la Belgique et ses résultats politiques*, Bruxelles, W. Weissenbruch, 1921, p. 27-30.

39. Lettre de l'association *Friends of Ruanda* à ses membres, 27 novembre 1920, annexée aux *Ruanda Notes* dactylographiées (ACMS).

aux diverses tendances de l'Église anglicane, au Ruanda, c'était la tendance la plus protestante (Église évangélique) qui tenait les rênes. C'est également au sein de la mission rwandaise que prit naissance le *Ruanda Revival*, mouvement spirituel qui allait exercer une influence déterminante dans toute l'Afrique orientale, et au sein duquel émergèrent une collaboration et une proximité accrues entre Européens et Africains, assez mal perçue par les autorités coloniales ⁴⁰.

4. Stratégies mutuelles

L'État mandataire et la CMS mirent en place des stratégies diverses pour gérer leurs relations mutuelles. L'État joua sur sa position dominante, recourant à des procédés tatillons ou dilatoires. Les autorités faisaient en effet traîner les dossiers, dressaient des obstacles administratifs, promulguant des réglementations de plus en plus complexes et contraignantes pour les missions étrangères. Multipliant les refus, s'abritant derrière la liberté des autorités africaines, privilégiant les missions catholiques sous couvert de conventions entre les Missions nationales et l'État colonial, ou se mettant lui-même en concurrence directe pour des terres, l'État dressait de très nombreux obstacles au développement des missions anglicanes.

Occasionnellement, en fonction de ses intérêts et de ses besoins, l'administration sollicitait certes la collaboration de la CMS, mais par opportunisme, et uniquement dans le secteur de la santé. Ce fut le cas lors de la famine qui toucha des centaines de milliers de Rwandais, ou lors d'épidémies ou de vastes campagnes sanitaires qui mobilisaient toutes les forces vives officielles. John Church fut notamment désigné pour la vaccination de la population des environs de Gahini où un cas de variole avait été détecté en 1929 ⁴¹. L'État sollicita également l'aide de la CMS pendant la grande opération de lutte contre le pian qu'il mena de 1933 à 1937, car cette mission spéciale occasionnait un supplément considérable de travail. Tous les médecins du service de l'hygiène étant réquisitionnés, l'aide des médecins missionnaires devenait précieuse pour assurer la médecine curative classique. La stratégie poursuivie par l'État était clairement perçue par les Anglicans. Selon Smith, les services médicaux de la Colonie étaient absorbés par l'hygiène publique et la médecine préventive, et abandonnaient largement la médecine curative à l'initiative privée, telle celle de la mission anglicane ⁴². Les missionnaires de la CMS

40. Jocelyn Murray, « A Bibliography on the East African Revival Movement », *Journal of Religion in Africa*, VIII, n° 2, 1976, p. 144-147 ; Patricia Mary St John, *Breath of Life: The Story of the Ruanda Mission*, Londres, Norfolk Publisher, 1971, p. 127.

41. Lettre du résident du Ruanda à l'administrateur territorial de Gatsibu, Kigali, 13 février 1929 (AA, Bruxelles, RWA 533 n° 5).

42. Algernon Stanley Smith, « The Story of the Ruanda Mission », *op. cit.*, p. 154.

soupçonnaient en outre un motif plus pragmatique, lié à la crise économique mondiale ⁴³.

La CMS, confrontée la plupart du temps à la méfiance ou au blocage des autorités mandataires belges, déploya des trésors d'ingéniosité pour assurer le développement de ses activités missionnaires au Rwanda. En position de faiblesse, elle recourut tantôt à la dissimulation, tantôt à la médiation, tantôt au chantage. Sa première tactique avait été celle de la dissimulation et du fait accompli : les premiers missionnaires avaient pénétré sans autorisation dans l'ancienne colonie allemande alors occupée par les troupes belges. Les médecins qui firent la prospection de sites missionnaires en 1917 s'étaient en effet mis en règle avec les autorités britanniques, sans considération pour le partenaire belge, car ils misaient sur une reprise de ce territoire par l'Angleterre. Par la suite, ils tirèrent profit de l'intermède du *New British Rwanda* pour s'installer dans la place. Lorsque le Gisaka retourna dans le giron belge, d'autres missionnaires affichèrent une pseudo-transparence en signalant aux autorités belges des objectifs très éloignés de leur but véritable. Ces divers épisodes de dissimulation renforcèrent la méfiance des autorités belges au lieu de la contrer.

La CMS recourut alors au lobbying de la mouvance réformée dans son ensemble. Par exemple, elle veilla à ce que les mérites de son travail soient soulignés lors de la Conférence missionnaire internationale du Zoute qui rassembla en automne 1926 deux cent vingt participants venus d'Amérique, d'Afrique et d'Europe ⁴⁴. Pour les missionnaires anglicans, il n'y avait pas le moindre doute sur le fait que cette conférence avait été « *a benefit politically to the Rwanda Mission* », car les autorités belges conviées à cette conférence (parmi lesquelles se trouvaient le vice-gouverneur Alfred Marzorati, l'ex-gouverneur Adolphe de Meulemeester et le directeur de l'École de médecine tropicale Alphonse Broden) semblèrent se montrer plus amicales après cet événement ⁴⁵.

La CMS recourut également à la médiation du pasteur Henri Anet en Belgique. Celui-ci, confronté à la difficulté de rassembler des ressources humaines et matérielles suffisantes pour assurer la prise en charge des anciennes missions protestantes allemandes par la Société belge de missions protestantes au Congo dont il était secrétaire, proposa d'aider les Anglicans à négocier avec les autorités mandataires. Vue la concurrence écrasante des missions catholiques, il offrit à la CMS un partage territorial du pays, la mission belge se chargeant du Rwanda occidental et central, tandis que la CMS devenait responsable du nord,

43. Lettre de D. H. Hooper au Dr. Sharp, Londres, 22 mars 1934 (ACMS, G3 A11/LI).

44. William Smith, *The Christian Missions in Africa: A Study based on the Work of the International Conference at Le Zoute, Belgium, 14-21/09/1926*, Londres, 1926.

45. « Letter from Dr. Church who is taking the Tropical medicine Course in Belgium », *Rwanda Notes*, n° 18, novembre 1926, p. 11.

de l'est et du sud du territoire ⁴⁶. Anet négocia ce partage au nom des deux sociétés missionnaires auprès des autorités belges. Il profita de l'intention du gouvernement belge de le remercier pour l'organisation de la Conférence du Zoute, mais surtout du fait que c'était le Roi en personne qui avait sollicité la Société belge de missions protestantes pour qu'elle opte pour le Rwanda plutôt que pour le Congo.

Parallèlement à ces alliances dans le monde réformé en Belgique, la CMS chercha à se concilier les autorités coloniales belges en prouvant sa bonne volonté. L'un des moyens était d'inscrire dans l'itinéraire des futurs missionnaires destinés au Rwanda un séjour en Belgique pour perfectionner leur français, ainsi que pour suivre la formation de l'École de médecine tropicale que fréquentaient systématiquement les missionnaires catholiques. Cette formation était en outre une condition nécessaire, mais non suffisante, à l'octroi de subventions médicales. Malgré le statut étranger de la société anglicane, ses responsables espéraient de la sorte obtenir le soutien de l'État belge dans le domaine médical. À partir de 1930, les autorités anglicanes rendirent ce séjour obligatoire. De même, la CMS s'efforça d'acheter une partie de son matériel en Belgique. Ces divers éléments lui avaient été suggérés par un haut fonctionnaire proche des milieux protestants belges.

Dans le même ordre d'idée, les missionnaires anglicans misèrent beaucoup sur le travail médical pour amadouer les autorités belges, et utilisèrent l'argument sanitaire à plusieurs reprises pour les convaincre de leur ouvrir un champ missionnaire plus vaste. Le travail médical s'avérait d'autant plus essentiel dans le mandat belge que l'administration mandataire avait conclu des accords avec les missions catholiques dans le domaine scolaire. La CMS, envoyant des médecins hautement qualifiés, cherchait à éloigner toute concurrence dans ce champ d'activité. Le Rwanda n'était pas le premier terrain où la CMS avait déployé cette stratégie. La société utilisait notamment les missions médicales dans les régions peu couvertes par les établissements curatifs officiels ou dans les colonies et possessions non britanniques, afin de mieux se concilier les autorités étrangères.

Cette stratégie fut adoptée au Rwanda, où de l'aveu d'un responsable, le volet médical visait non seulement l'humanitaire et l'évangélisation, mais aussi à mettre fin à l'opposition des autorités locales à l'égard de la mission dans son ensemble ⁴⁷. La CMS voyait donc dans l'activité médicale un moyen essentiel de contrer les réticences de l'administration coloniale et celles des populations sous influence catholique : « *the only claim that gave us a chance of acceptance was the fact of our medical work* » ⁴⁸.

46. Gordon Hewitt, *The Problems of Success. A History of the Church Missionary Society, 1910-1942*, vol. 1, Londres, 1971, p. 265.

47. « The medical work reviewed by Dr. Sharp », *Ruanda Notes*, n° 22, octobre 1927, p. 11.

48. Memorandum of the two new sites of the Ruanda Mission, février 1932, Smith aux membres du Ruanda Council (ACMS, MAM/C1/1).

Selon Stanley Smith, le travail médical y joua un rôle essentiel : « *I wonder if there is another mission, except that of the Church Missionary Society along the Afghanistan border, in which medical work has played so large a part. I do not think it is an exaggeration to say that five of our seven stations owe their existence to this factor* »⁴⁹.

Outre le travail dans leurs propres postes missionnaires, les Anglicans s'efforcèrent de se concilier les autorités belges en proposant de collaborer avec elles. Dans ce but, ils entreprirent des démarches auprès du ministre des Colonies au début de l'année 1933, dans la perspective de la seconde campagne de lutte contre le pian mise en place par les services de l'hygiène du Ruanda. Le secrétaire de l'*International Missionary Council* rencontra à cet effet à Bruxelles le ministre des Colonies Tschoffen, l'ancien gouverneur du Ruanda-Urundi Marzorati, l'ancien gouverneur général du Congo belge Lippens, le secrétaire général au ministère des Affaires étrangères Orts, ainsi que le roi. Ce fut le début de longues négociations entre la CMS et le Service de l'hygiène. Les missionnaires multiplièrent également leurs offres de bons services sur le terrain. Ils se rendirent chez le gouverneur du Ruanda-Urundi à Usumbura pour se renseigner sur les conditions de reconnaissance et les obligations des médecins agréés par le gouvernement colonial. Ils espéraient obtenir non seulement une aide financière, mais également une amélioration des relations avec l'État, qui faciliterait le travail missionnaire de leur société. Plusieurs médecins suivirent une formation médicale dans la capitale du Ruanda-Urundi, Kitega, afin de répondre aux conditions d'agrément exigées par l'administration.

La stratégie de la négociation dans le domaine médical s'avéra payante. Une convention fut signée à la fin de l'année 1933, en plein déploiement de la mission anti-pian du gouvernement⁵⁰. La CMS obtint gain de cause sur tous les points qui lui importaient, au premier rang desquels la possibilité d'élargir son rayon d'action sanitaire, l'octroi de salaires aux médecins agréés et d'une allocation annuelle en argent et en équipement aux hôpitaux missionnaires, la prise en charge par l'État de l'entretien et de la réparation des routes menant à la mission, ainsi que la construction des dispensaires, ou encore des indemnités de frais de déplacement motorisé vers les dispensaires supervisés⁵¹. Deux médecins furent agréés par l'administration coloniale, et la CMS obtint la promesse de l'élargissement de la mesure à deux médecins supplémentaires l'année suivante. En échange, les Anglicans s'engageaient à traiter les patients vivant dans les zones desservies par les établissements sanitaires de leur société. Si les

49. Algernon Stanley Smith, « The Story of the Ruanda Mission », *op. cit.*, p. 154.

50. Minutes de l'Executive Committee de la Ruanda Mission, Kabale, 22-23 janvier 1934 (ACMS, MAM 59 YCr) ; lettre de l'organizing secretary R. Webster à H.D. Hooper, Londres, 1^{er} avril 1934 (ACMS, G3 A11/O 1934).

51. Réunion de l'Executive Committee de la Ruanda Mission, Bunyonyi, 27-28 septembre 1933 (ACMS, MAM 59 YCr).

dispensaires étaient subventionnés par l'administration, les hôpitaux restaient à charge de la CMS. Les missionnaires jugeaient avoir gagné la partie : en échange d'une faible charge de travail supplémentaire, leur influence s'était considérablement accrue dans le pays, et leurs comptes atteignaient l'équilibre malgré un contexte économique défavorable. De surcroît, les relations avec le gouvernement s'étaient améliorées.

La parenthèse positive de la campagne anti-pian fut cependant de courte durée. Très vite, la CMS, qui cherchait à déborder le cadre sanitaire, essuya de nombreux refus. Sous une courtoisie de façade, les autorités belges demeuraient en effet le plus souvent intraitables et dressaient de nombreux obstacles au développement missionnaire anglican. Aussi, au milieu des années 1930, lassés d'attendre en vain des autorisations de fonder des succursales, les missionnaires changèrent de stratégie et optèrent pour la menace et les pressions. Ils adressèrent un mémorandum au ministre des Colonies et rédigèrent un appel à la Commission permanente des mandats à Genève. Cette menace fut efficace, car Pierre Ryckmans, fraîchement nommé gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi, se hâta de résoudre le problème sans faire appel à des instances internationales. Il rencontra presque immédiatement les représentants de la CMS. Les missionnaires rapportèrent qu'« *in the frankest manner, he set all our anxieties at rest by a statement of policy which already convinced our Protestant Friends in the Congo of his strict sense of fair play (...) [and] perfect impartiality* »⁵². Ils attribuèrent également à son intervention la mise en sourdine de l'opposition catholique à l'ouverture de nouvelles succursales anglicanes au Rwanda⁵³.

5. Incidence du contexte et des individus

Le climat entre la société missionnaire anglicane et les autorités belges avait donc tout de la douche écossaise. Il faut néanmoins distinguer ce qui relevait des relations officielles et ce qui touchait à la sociabilité entre des Européens expatriés en terre de colonisation. Sur ce dernier plan, les missionnaires reconnaissaient unanimement « *the extreme kindness of the Belgian officials* »⁵⁴, et le fait que de « *very friendly relations existed* »⁵⁵.

Sur le plan formel et institutionnel, en revanche, tensions et accalmies se succédaient. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ces

52. « Dr Stanley Smith tells of the Mighty work wrought for us by the Lord », *Ruanda Notes*, n° 55, janvier 1936, p. 16-17.

53. « The Rev. P.J. Brazier gives us much to pray about in 1936 », *Ruanda Notes*, n° 55, janvier 1936, p. 14.

54. « Letter from Capt. G. Holmes », *Ruanda Notes*, n° 18, novembre 1926, p. 18.

55. Leonard Edward Sharp, « Dear Friend of Ruanda », *Ruanda Notes*, n° 14, octobre 1925, p. 3.

variations, les uns liés au contexte, les autres aux personnes. Le contexte économique, politique et social jouait un grand rôle dans les attermoissements et volte-face de l'État. La crise humanitaire de la fin des années 1920, par exemple, eut un impact à la fois positif et négatif. Positif sur le terrain, où des fonctionnaires dépassés par les événements appréciaient à leur juste valeur le dévouement et l'énergie déployés par les Anglicans auprès des affamés, dans les centres de distribution de vivres, les hôpitaux, les orphelinats, les refuges pour personnes âgées abandonnées...⁵⁶. Négatif en métropole, où les impacts médiatiques étaient interprétés comme une critique déguisée des autorités mandataires. Sur le plan politique, les recommandations de la Commission Permanente des mandats suggérant de recruter des médecins étrangers, jouèrent sans doute un rôle, notamment au début des années 1930, dans l'octroi de concessions pour l'ouverture de nouvelles missions médicales à Kigeme et à Shyira⁵⁷. La crise économique, qui réduisait les moyens dont disposaient les services administratifs en Afrique, poussa sans doute les autorités mandataires à faire appel aux sociétés missionnaires, moyennant une aide qui se révélait bien inférieure au salaire et indemnités accordées au personnel de l'État. Enfin, les choix politiques dans le domaine sanitaire (notamment les campagnes anti-pian) ouvrirent aux Anglicans un vaste espace de collaboration, dont bénéficièrent toutes leurs activités missionnaires.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que le facteur humain joua également un rôle dans les relations entre les missionnaires et l'État. Selon que le ministre des Colonies, le gouverneur du Ruanda-Urundi et le résident du Ruanda étaient ou non catholiques, les relations s'améliorèrent ou devenaient de plus en plus tendues.

L'attitude des autorités belges ne fut pas uniforme, certains responsables administratifs et politiques se montrant plus ouverts à un travail missionnaire anglican que d'autres. Certes, les ministres des Colonies qui se succédèrent pendant l'entre-deux-guerres furent presque tous catholiques, à l'exception de la période transitoire de 1918 à 1924, ainsi que la majorité des gouverneurs du Ruanda-Urundi. Alfred Marzorati, dont l'épouse était britannique et protestante, fut une exception. Il s'efforça d'aider les Anglicans tant durant son mandat de commissaire royal entre 1922 et 1925 que durant son mandat de vice-gouverneur du Ruanda-Urundi (de fin 1926 à décembre 1928). Il maintint cette attitude après son retour en Belgique⁵⁸. Il remit des avis favorables à la

56. Anne Cornet, *Histoire d'une famine, op. cit.* ; David Newbury, « The "Rwakayihura" Famine of 1928-1929. A nexus of colonial rule in Rwanda », in Département d'histoire de l'Université du Burundi, *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIX^e-XX^e siècle). Actes du Colloque de Bujumbura (17-24 octobre 1989)*, Paris, Karthala, 1991, p. 269-286.

57. Anne Cornet, « Une politique sanitaire coloniale sous contrôle international ? Les campagnes belges contre le pian au Rwanda (1920-1940) », *Bulletin de l'Académie royale des sciences d'outre-mer*, 2013, LVII, n° 1 (sous presse).

58. En janvier 1930, Anet, Langston et Sharp furent reçus au domicile bruxellois de Marzorati. Ce dernier se montra favorable à l'établissement de stations anglicanes au

CMS auprès de l'administration métropolitaine, et se démena pour rapprocher les positions du gouvernement de celles de la société missionnaire ⁵⁹. Il suggéra à cette dernière quelques éléments susceptibles d'amadouer les autorités, notamment le fait d'acheter autant que possible le matériel médical en Belgique et d'envoyer des élèves infirmiers à l'école du gouvernement d'Astrida ⁶⁰. Après son départ, l'arrivée du catholique Charles Voisin ne fut sans doute pas étrangère aux divers refus essayés par la CMS au début des années 1930 dans la quête de nouveaux sites.

Le profil des missionnaires travaillant sur le terrain avait également un impact. Certains se montraient plus habiles que d'autres à tisser des relations amicales. La personnalité de Joe Church influença les relations de la CMS avec l'État. Très entier, volontiers guidé par ses sentiments, il lança un appel dans la presse britannique d'Afrique de l'Est pour sauver les milliers d'affamés qui venaient mourir aux portes de son hôpital, sans mesurer les conséquences d'un tel acte sur les autorités belges. Emporté par son adhésion au *Revival*, il recentra le travail des missionnaires sur l'aspect spirituel, déléguant le suivi sanitaire des populations à des infirmiers africains, et contrevenant à la législation mandataire. Ses décisions susciterent la désapprobation des autorités, qui se montrèrent réticentes envers les projets anglicans. Enfin, le rôle du pasteur Henri Anet ne peut être passé sous silence : depuis la métropole, il joua un rôle non négligeable d'intermédiaire entre le ministère des Colonies et la CMS.

Conclusion

Longtemps, le gouvernement colonial se montra réticent à voir s'installer une mission réformée étrangère, britannique de surcroît, dans ses territoires sous mandat du Ruanda-Urundi. Les relations entre la CMS et l'administration belge furent dès lors marquées par des tensions et des variations importantes, qui constituèrent des freins non négligeables au développement missionnaire de cette société au Rwanda. Chaque acteur agissait en raison de multiples motifs, les uns apparents, les autres sous-jacents. Parmi les premiers, on comptait, du côté anglican, maladresses et dissimulations (entrée sans permis, médiatisation d'une crise humanitaire interne, non-respect de la réglementation de l'exercice de l'art de guérir), et du côté des autorités belges, mauvaise foi et politique de protectionnisme larvé (procédés dilatoires, concurrence

Ruanda dans le domaine médical et pédagogique (Confidential summary of discussions, Bruxelles, 24 janvier 1930, ACMS, MAM/C1/I).

59. Lettre de H.D. Hooper à Smith, 18 novembre 1926 (ACMS, G3 A7/L5) ; note de Halewyck, directeur général de la 2^e direction du Ministère des Colonies au 7^e directeur et au service du protectorat du Ruanda-Urundi, 7 mai 1920 (AA, Bruxelles, M 636).

60. Confidential summary of discussions, Bruxelles, 24 janvier 1930, *op. cit.*

déloyale, application au Ruanda de la convention sur les Missions nationales qui ne concernait que le Congo belge). Parmi les seconds, le passé conflictuel entre la Belgique et l'Angleterre (campagne de Morel contre les abus de l'État Indépendant du Congo, concurrence autour du Ruanda-Urundi), et la politique pro-catholique eurent un impact majeur.

Pour contrer les réticences des uns ou les procédés des autres, missionnaires anglicans et fonctionnaires belges recoururent à des stratégies plus ou moins efficaces. L'État, en position de force, en tant que producteur des lois et garant de leur exécution, usait généralement d'inertie ou d'obstruction. Occasionnellement, il recourut à la collaboration avec la société anglicane, lorsque celle-ci pouvait servir ses intérêts et répondre à des besoins conjoncturels (famine, mission anti-pian). La CMS, qui disposait, elle, de peu de leviers, recourait tantôt à la dissimulation, tantôt à la médiatisation, tantôt à l'offre de services dans le domaine médical, pour céder finalement au chantage et aux menaces d'une pression internationale (appel à la Commission des mandats).

Quoi qu'il en soit, les missionnaires anglicans furent soumis à un régime de douche écossaise. Ces changements incessants de climat relationnel s'expliquaient par une conjonction de facteurs, conjoncturels et humains. Les crises humanitaire et économique, les critiques de la Commission permanente des mandats, les pressions des milieux catholiques ou protestants furent autant de variables qui dictèrent la conduite des autorités mandataires belges. Mais le facteur humain, le poids de certains individus, pesèrent également dans la balance. Des autorités souvent catholiques, à de rares exceptions (tel Alfred Marzorati), des missionnaires très personnels dans leurs choix, et ayant peu de sens politique ou de diplomatie (comme le Dr Church), ou des intermédiaires disposant de relais puissants (par exemple le pasteur Anet) marquèrent les relations entre les autorités et la CMS.

In fine, la versatilité des autorités belges, tantôt ouvertes, tantôt hostiles à la CMS, a modifié la politique anglicane au Rwanda. En effet, l'inscription de l'antenne rwandaise de la société missionnaire dans la mouvance la plus traditionnelle de l'Église anglicane la portait plutôt à donner la primauté au travail d'évangélisation et au travail éducatif sur le travail sanitaire. Mue par la préoccupation permanente de correspondre aux attentes et exigences de la puissance mandataire, la CMS a infléchi ses priorités et s'est dotée d'un réseau sanitaire performant dans les régions du territoire où elle avait l'autorisation de s'installer. Les tensions internes au monde colonial, nées à la fois d'un contexte politique, idéologique et social, et de la confrontation de personnalités et de structures, ne peuvent donc être minimisées dans la lecture des relations entre acteurs publics et religieux, car elles débouchèrent sur une évolution dynamique des politiques missionnaires et administratives.